



Chers lectrices, chers lecteurs

Je suis heureux de vous faire parvenir notre dixième Infoticker SISA **declare|it**. Prenez 10 minutes de votre temps pour remettre vos connaissances douanières à jour.

L'AFD souhaite préparer à la procédure de transit électronique les titulaires d'un compte PCD.

Je vous conseille donc d'accepter l'attribution d'un numéro GNR comme mentionné dans le courrier de l'AFD du 21.11.12, bien que l'application ne soit pas encore disponible pour le moment et la date obligatoire de mise en place électronique pas encore fixée.

Je vous souhaite à vous et à votre famille de passer une période de l'avent paisible, ainsi que de belles fêtes de Noël, et tous mes vœux pour la nouvelle année.



Jürg Zellmeyer (jz@sisa.ch)
Chef de produit **declare|it**

Projet InTV de la DGD

Le projet d'informatisation du régime national de transit sous acquit-à-caution (InTV) est en début de phase de réalisation. La douane prépare les détails des spécifications pour les nouveaux procédés de transmission d'annonces, pour que les personnes concernées par la douane et les fournisseurs de logiciels puissent élargir les applications NCTS en 2013. À partir de la mi 2013 une exploitation pilote avec des entreprises choisies est prévue, avant de valider l'application lors du 4^{ème} trimestre 2013. Aucune date pour l'application impérative du nouveau procédé électronique pour le transit national n'a été communiquée à ce jour, mais les dates attendues sont celles du 1.1.2015 ou du 1.7.2015. En attendant, le procédé de

transit existant par le biais du papier avec acquit à caution (11.51) peut encore être utilisé. SISA est membre du groupe de contact externe de la DGD et comme nous l'avons annoncé à plusieurs reprises dans nos Infotickers et lors du solution Day, SISA intégrera le nouveau procédé transit dans la version V3.2 de **declare|it** Transit l'année prochaine.

Pour s'assurer que tous les utilisateurs du procédé de transit national sont en mesure de continuer à utiliser leur compte PCD existant pour le dédouanement intermédiaire, la douane leur attribuera un numéro de caution NCTS conforme (GRN plus PIN). Dans **declare|it** Transit ce numéro est nécessaire pour les transits nationaux.

Pour qu'à l'avenir il vous soit possible d'ouvrir les transits nationaux, je vous conseille de solliciter l'attribution d'un GNR jusqu'au 21.12.2012 comme mentionné dans le courrier de l'AFD du 21.11.2012.

Informations supplémentaires:

[Lettre d'information DGD du 21.11.2012](#)

Adhésion de la Turquie au TC

La République Turque va adhérer à la Convention relative à un régime de transit commun en qualité de partie contractante indépendante avec effet au 1^{er} décembre 2012. A compter de la date d'adhésion, il sera donc également possible d'ouvrir des opérations de transit commun touchant la Turquie.

Informations supplémentaires:

[Adhésion de la Turquie au TC](#)

Accords de libre-échange

Le 1er janvier prochain, le 1er traité de libre échange de la Suisse qui est aussi le plus important, fêtera ses quarante ans. Le 22 juillet 1972 le traité entre la Suisse et la CEE a été signé et approuvé par le peuple et les cantons le 3.12.1972. Le traité de libre échange a créé une zone de libre échange pour les produits industriels et rendu possible le commerce hors-taxe entre les deux parties. Depuis, il existe 27 accords de libre échange bilatéraux ou dans le cadre de l'AELE. En 2012, 3 accords ont vu le jour: Ukraine (1.6), Monténégro (1.9) et Hong Kong (1.10).

L'accord avec le Conseil de coopération du Golfe (GCC: Koweït, Bahreïn, L'Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis et Oman) est signé, mais pas en vigueur.

La Suisse est en pourparlers avec de nombreux autres pays, comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam, l'Algérie et l'Union douanière Russe (Russie, Bélarus, Kazakhstan).

Informations supplémentaires:

[Origine préférentielle et accords de libre-échange](#)

[Accords de libre échange Ukraine \(UA\)](#)

[Accords de libre échange Monténégro \(ME\)](#)

[Accords de libre échange Hong Kong \(HK\)](#)

Dates et activités

- **1er décembre 2012**
Adhésion de la Turquie au TC (NCTS)
- **21 décembre 2012**
Réponse au courrier de la douane pour recevoir le GRN pour le transit national.
- **1er janvier 2013**
Obligation d'utiliser l'informatique pour les déclarations import et export

Helpdesk SISA

Du lundi au vendredi de 07:00 à 19:00

Tél. : 0844 49 49 49

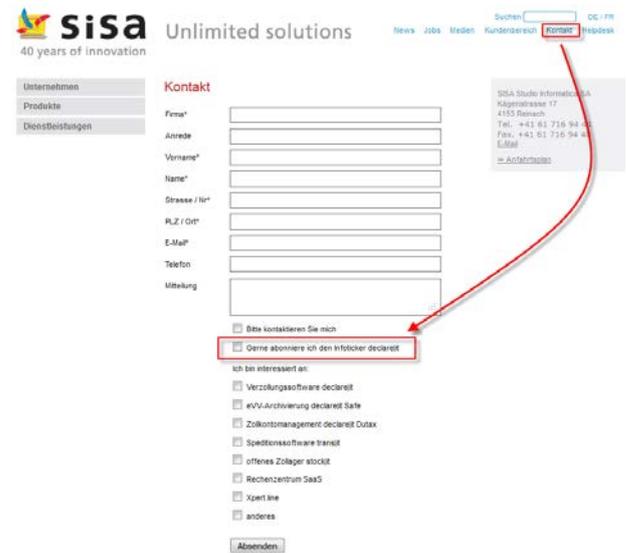
e-mail: support@sisa.ch

homepage: <http://www.sisa.ch>

Inscription pour Infoticker

Vous souhaitez recevoir cet Infoticker directement par e-mail ?

Veuillez nous contacter avec le formulaire de SISA.



The screenshot shows the SISA contact form. A red arrow points to the checkbox labeled 'Bitte kontaktieren Sie mich' (Please contact me), which is highlighted with a red box. Other fields include 'Firma*', 'Adresse', 'Vorname*', 'Name*', 'Strasse / Nr*', 'PLZ / Ort*', 'E-Mail*', 'Telefon', and 'Mittelung'. There are also checkboxes for 'Bitte abonnieren ich den Infoticker direkt' and 'Ich bin interessiert an:' followed by several service categories like 'Verzollungssoftware', 'eVVA-Anschaffung', etc.

Informations **declare|it** par



SISA declare|it Info

@declareit_info Schweiz

Informationen rund um den Schweizer Zoll, die elektronischen Zollverfahren und die SISA declare|it Applikation

<http://www.sisa.ch>

+ Folgen

Texte follow declareit_info to den Shortcode Deines Anbieters

Informations supplémentaires:

[twitter: declareit_info](#)